



## District de Maine et Loire de Football

# Commission Départementale de Contrôle des Commissaires Au Terrain

### PROCES VERBAL N° 7 – SAISON 2024/2025

Réunion du :	08/10/2024
Présidence :	Jean-Jacques CHOUTEAU
Présents :	Jean-Baptiste AUGEREAU, Albert COIFFARD, et Jack GASTINEAU.
Excusé :	Alcides DA COSTA

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délais prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.**

#### **Préambule :**

*M. AUGEREAU Jean-Baptiste membre du club de St Melaine sur Aubance (533183) et club GJ St Melaine Juigné (564108) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ces clubs.*

*M. CHOUTEAU Jean-Jacques membre du club des Ponts de Cé As (522735) ne prend pas part au contrôle ses feuilles de match concernant ce club.*

*M. COIFFARD Albert membre du club de La Pommeraye Pomjeannais (545613) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.*

*Mr DA COSTA Alcides membre du club de Murs Erigné (511715) ne prend pas part au contrôle des feuilles de match concernant ce club.*

## **1. Règlements et amendes**

**ARTICLE 25 – ENCADREMENT DES EQUIPES – DISCIPLINE 1.** Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels. En cas de non-respect de l'obligation, le club encourt une amende :

*Se reporter à l'Annexe 5 des Règlements Généraux de la LFPL et aux dispositions particulières du District de Maine et Loire de l'annexe 2 des règlements Généraux de la FFF.*

## **2. Approbation du PV**

Le PV n° 6 du 01 octobre 2024 est approuvé.

## **3. Contrôle des feuilles de match**

### **➔ Période du 30 septembre au 6 octobre 2024**

Le contrôle est effectué sur les points suivants :

- Présence d'un Commissaire au terrain (CAT ou responsable de plateau) sur les compétitions Seniors M et F, Vétérans à 11 et à 8, Jeunes à 11 G et F, Jeunes à 8 (U13 G/F et U15 F), Futsal et Coupe Amitié Loisirs.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit majeur.
- Obligation que le Commissaire au terrain soit licencié de la saison en cours (licencié Volontaire non admis)

**☞ Les sanctions infligées aux clubs n'ayant pas respecté ces obligations seront indiquées dans l'annexe en page 3.**

Les feuilles de matchs non parvenues lors du contrôle initial seront examinées lors de la réunion suivante.

**Rappel : Le Commissaire au terrain ou responsable plateau ou sécurité ne peut occuper qu'une seule fonction.**

**Rappel : Le Commissaire au terrain doit être indiqué obligatoirement dans la case « Délégué Principal » et non dans les cases « Responsable sécurité ou Délégué accompagnateur ou Directeur sécurité ». La case « Responsable sécurité » est seulement remplie pour les matchs de Futsal.**

**Rappel : Le Responsable plateau concernant la catégorie Jeunes Foot à 8 (U13 G/F et U15 F) doit être indiqué dans la case « Délégué Principal ».**

#### 4. Sanctions financières

**Commissaire au terrain ou responsable de plateau :**

- **Noté dans la case « Délégué Principal »** : Pas de sanction financière.
- **Noté dans la case « Autres officiels »** : Sanction financière. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- **Aucun nom porté** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec numéro de licence erronée involontairement, mais bien licencié** : Pas de sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec faux numéro de licence** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain mineur** : Sanction financière.
- **Commissaire au terrain avec une licence « Dirigeant Volontaire »** : Sanction financière.
- **Plateaux U13 G/F et U15 F** : Si 2 matchs en même temps sur le même terrain, mettre un seul nom de Commissaire au terrain pour les 2 matchs.
- **Forfait** : Si une feuille de match est établie, elle doit être remplie entièrement, y compris le Commissaire au terrain. Les éventuels courriers de clubs seront examinés.
- La Commission statuera sur les cas éventuels non répertoriés ci-dessus.

**La Commission rappelle qu'elle ne répond aux demandes des clubs uniquement transmises par la messagerie officielle.**

**Prochaine réunion : 15 octobre 2024 à 10h00**

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire de séance</b>
CHOUTEAU Jean-Jacques	COIFARD Albert

## Absence de Commissaire au Terrain

SAISON 2024-2025 - semaine du 30 septembre au 6 octobre 2024

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
06-oct-24	Angers Ndc 36	Chalonnnes-Chaufdef 36	28874080	Vétérans D1	A	Angers Ndc	50 €
06-oct-24	Andard Brain Es 36	Murs Erigné Asi 36	28874250	Vétérans D2	A	Andard Brain Es 36	50 €
06-oct-24	Le Lion d'Angers Cs 36	Longuenée en Anj Fc 36	28874253	Vétérans D2	A	Le Lion d'Angers Cs	50 €
06-oct-24	Angers Ndc 37	Les Haut d'Anjou Fc 36	28874717	Vétérans D3	A	Angers Ndc 37	50 €
06-oct-24	Mazé Us 1	Durtal Aiglons 1	28653524	Seniors M D3	A	Mazé Us 1	50 €
06-oct-24	Toutlemonde Maulevrier Sp 2	Coron Ostvc 1	28587571	Seniors M D3	E	Toutlemonde Maulevrier Sp 2	50 €
06-oct-24	Ambillou Asvr 2	Martigné Es Layon 2	28587705	Seniors M D4	A	Ambillou Asvr 2	50 €
06-oct-24	St Lambert des Levées 2	Fougeré Vaulandry Sc	29551682	Seniors M D5	B	St Lambert des Levées 2	50 €
06-oct-24	Liré Drain O 3	Candé Soccl 2	29492552	Seniors M D5	F	Liré Drain O 3	50 €
06-oct-24	Juigné Fc Louet 2	Aubry Chaudron Fc 3	29605594	Seniors M D5	G	Juigné Fc Louet 2	50 €
06-oct-24	Nueil Haut Layon 1	Denée Val Layon Uf3l	29605597	Seniors M D5	G	Nueil Haut Layon 1	50 €
06-oct-24	Toutlemonde Maulevrier Sp 3	St Georges Trem Fc 4	29590367	Seniors M D6	J	Toutlemonde Maulevrier Sp 3	50 €
06-oct-24	Gf Beaupréau en Mauges 1	Angers Ndc 1	28920227	Seniors F D1	Unique	Gf Beaupréau en Mauges 1	50 €
05-oct-24	Saumur Bayard As 1	Baugé Ea Baugeois 1	29023475	U19 D1	B	Saumur Bayard As	50 €
05-oct-24	Chemillé Melay O 1	Gj St Melaine Juigné 2	29023827	U19 D1	D	Chemillé Melay O	50 €
05-oct-24	Gjf Corneandarbrain 1	Beaufort en Vallée 1	29142139	U17/D1	Poule B	Gjf Corneandarbrain	50 €
05-oct-24	La Possonnière Saven 1	St Jean St Lambert 1	29141051	U15/D2	Poule G	La Possonnière Saven	50 €
05-oct-24	Montreuil Juigné Bf 2	St Barthélémy Asc 1	29141108	U15/D2	Poule H	Montreuil Juigné Bf	50 €
05-oct-24	Angers Croix Blanche 1	Ent Briollayeccants 1	29141110	U15/D2	Poule H	Angers Croix Blanche	50 €
05-oct-24	Seiches Marcé As 2	St Sylvain Anjou As 2	29214387	U15/D3	Poule B	Seiches Marcé As	50 €
05-oct-24	Les Ponts de Cé As 2	Martigné Es Layon 1	29214542	U15/D3	Poule E	Les Ponts de Cé As	50 €
05-oct-24	La Pommeraye Pomj 21	Beaucouzé Sc 21	29023094	U14	Unique	La Pommeraye Pomj	50 €
05-oct-24	Segré Esha Foot 21	Les Ponts De Cé As 21	29023095	U14	Unique	Segré Esha Foot	50 €
05-oct-24	Angers Sca 21	Avrillé As 21	29023096	U14	Unique	Angers Sca	50 €
28-sept-24	Angers Sco 2	Angers Sca 1	28939426	U13 G Elite	B	Angers Sco	50 €
05-oct-24	Angers Vaillante Fc 1	Segré Esa Football 1	28939027	U13 G Elite	A		
05-oct-24	Angers Vaillante Fc 2	Saumur Ofc 1	28939430	U13 G Elite	B	Angers Vaillante Fc	50 €
05-oct-24	Cholet Jeune France 1	Christophe Seguinère 1	28943088	U13 G DS	E		
05-oct-24	Cholet Jeune France 2	Maybelger Fc 1	28941378	U13 G D1	G	Cholet Jeune France	50 €
05-oct-24	Beaufort en Vallée Us 2	Gj Corneandarbrain 1	28941043	U13 G D1	D	Beaufort en Vallée Us 2	50 €
05-oct-24	Martigné Es Layon 1	Saumur Bayard As 1	28941072	U13 G D1	E		
05-oct-24	Martigné Es Layon 2	Ambillou Asvr 2	28941363	U13 G D3	M	Martigné Es Layon	50 €
05-oct-24	St Hilaire Vihiers 1	Valanjou As 1	28941348	U13 G D1	F		
05-oct-24	St Hilaire Vihiers 2	Valanjou As 2	28940820	U13 G D3	N	St Hilaire Vihiers	50 €
05-oct-24	Puy Maz Tess Us 3	Villedieu Renaudière 2	28939516	U13 G D2	K		
05-oct-24	Puy Maz Tess Us 4	Somloirzernay Cp 1	28939483	U13 G D2	J	Puy Maz Tess Us	50 €
05-oct-24	Villeveque Soucelles 3	Tiercé Cheffes As 3	28940299	U13 G D3	G	Villeveque Soucelles 3	50 €
05-oct-24	Bouchemaine Es 3	Murs Erigné Asi 3	29222761	U13 G D3	H	Bouchemaine Es 3	50 €
05-oct-24	Les Ponts de Cé As 3	Mazé Us 2	29146049	U13 G D3	J	Les Ponts de Cé As 3	50 €
05-oct-24	Noyant Nord Est Anjou 1	Longué Ac 2	28940472	U13 G D3	K	Noyant Nord Est Anjou 1	50 €
05-oct-24	Vivy Neuillé 90 1	Saumur Bayard As 3	28940487	U13 G D3	L	Vivy Neuillé 90 1	50 €
05-oct-24	Villedieu Renaudière 3	Maybelger Fc 4	28941525	U13 G D3	P	Villedieu Renaudière 3	50 €

## Commissaire au terrain mineur

Date rencontre	Equipe recevante	Equipe visiteuse	N° rencontre	Compétition	Groupe	Club recevant	Montant amende
05-oct-24	Aubry Chaudron Fc 1	Le Fuilet Chaussaire 1	29131884	U15 / D1	Poule G	Aubry Chaudron	100 €
05-oct-24	Gj Torfou Sev Moine 2	Maybéléger Fc 2	29214635	U15 / D3	Poule G	Gj Torfou Sev Moine 2	100 €
05-oct-24	Avrillé As 49 1	Gj Lion St Martin 1	29142129	U17 / D1	Poule A	Avrillé As 49 1	100 €
05-oct-24	Avrillé As 49 2	Gj Plessis/Pel-Corze 2	29212916	U17 / D3	Poule B	Avrillé As 49 1	100 €